

Cas pratique L2 La responsabilité contractuelle

Par **Anialem**, le **03/12/2014** à **11:33**

Bonjour à tous,

J'ai un cas pratique à rendre en droit civil des contrats et je suis bien embêté parce que c'est la première fois où je beug littéralement sur ce type d'exercice. Je sais de quoi je dois parler mais je ne sais absolument pas par où commencer..

M. X attend avec impatience ses vacances qu'il a projetées de passer en Australie où se marie sa tante la semaine prochaine. Etant le témoin de mariage, il a prévu d'arriver la veille et de rester voyager en Australie pendant deux semaines. Le voyage est alors organisé avec minutie : habitant Brest, il prend d'abord un train jusqu'à Paris-Montparnasse pour ensuite prendre un avion jusqu'à Sydney. Malheureusement pour lui, c'était sans compter les aléas du transport ferroviaire français... En effet, dans le train l'amenant de Brest à Paris, il s'est fait agressé par deux individus le blessant légèrement au visage et lui volant son téléphone portable. Cette agression a eu deux conséquences importantes sur le trajet du train : non seulement le train est arrivé avec 5 heures de retard, mais en plus il a dû modifier sa trajectoire et arriver à la gare du Nord au lieu de la gare Montparnasse. Tous ces retards cumulés l'ont fait arriver bien trop tard à l'aéroport d'Orly, lui faisant rater son avion pour Sydney. Son billet n'étant pas échangeable, il a dû repayer une deuxième fois au prix fort son billet pour Sydney, d'un avion qui arrivera finalement le lendemain du mariage... en ne pensant plus qu'à une chose : faire payer la SNCF pour tous les préjudices subis.

Merci d'avance pour votre parce que je suis désespérée !

Par **marianne76**, le **03/12/2014** à **14:18**

Bonjour

C'est pourtant un cas classique

cela concerne la question du dommage prévisible en matière contractuelle